



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5102139

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 13/10/2025 14H57 C:005360 I:39874
V/REF : 1031358
V/Email reçu le Lundi 13/10/2025 a 14H57

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 04017
IMMEUBLE : MORNANT 4 -4017
2, AVENUE DU SOUVENIR
.
69440 MORNANT

Vaulx en Velin, le 28 Octobre 2025

Référence Marché: M_230809003-1
LOCALISATION : ALLEE N°2 SOUVENIR-
MOTIF : INTERVENIR POUR REGLAGE DES 2 PORTES DE HALL

VE 17/10/25 A 09H50-
RECU MAIL DE MME CHAMBLAS (GEA)
NOUS VENONS D'AVOIR UN MESSAGE D'UN LOCATAIRE SUR CETTE RÉSIDENCE QUI
DIT:
"ET POUR LA PORTE DE L'ALLEE IL ME SEMBLE QU'IL Y AVAIT UN INTERVENANT
CE MATIN ,ÇA A ETE REGLE ET LORS DE MON RETOUR LA PORTE NE FERMAIT DE
NOUVEAU PLUS SEULE"
JE VOUS LAISSE RETOURNER VOIR ET ME FAIRE SAVOIR CE QU'IL EN EST.

Donneur d'ordre : Mme D. CHAMBLAS

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 16/10 A 07H30 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT DE LA 1ER PORTE DU HALL
RIEN A SIGNALER

INTERVENTION SUR LA 2EME PORTE
REGLAGE DE LA GACHE ET MISE EN JEU DE LA PORTE
ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

LE 23/10 A 07H30 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
PORTE DE HALL A MOITIE FERMEE A L'ARRIVEE DE NOTRE PERSONNEL
REGLAGE DE LA PORTE
ESSAI ET CONTROLE A PLUSIEURS REPRISES DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 24/10/25 a 23H35 dominique.chamblas@semcoda.
MP LCOMPTER Email envoyé le 24/10/25 a 23H35 Mme F. KAID-AMEUR



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5102139

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

VU SUR PLACE, LA LOCATAIRE QUI A FAIT PARVENIR UN MAIL A L'AGENCE, QUI NOUS INFORME QUE LE HALL EST SOUVENT SQUATTE PAR DES JEUNES QUI POUR RENTRER METTENT DES COUPS DE PIED DANS LA PORTE

DT LCOMPTER Email envoyé le 16/10/25 a 09H01 Mme D. CHAMBLAS

Suite a donner : OUI. Le 23/10/2025 a 08:18

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	56,48	56,48
1,00	MS00053-Reglage de porte de hall/ext.	2	51,35	51,35
1,00	MS00053-Reglage de porte de hall/ext.	4	51,35	51,35
TOTAL H.T.				159,18
T.V.A. a 10,00%				15,91
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>175,09</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1031358 du 13/10/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 856 369 du 13/10/2025

THCMEEPCI Txv hors contra Menuiseries ext Partie cne int.

01-EE-2211-ENT-61563100

Marché : M - 230809003-1

Lieu d'intervention

2 Avenue du Souvenir

69440 MORNANT

04017 MORNANT 4 Coll PLUS / 2 Coll PLA1

Délai

Date limite exécution : 28/10/2025

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	56,49	56,49	5,65	62,14
MS00053 Réglage des 2 portes de hall compris réglage des paumellesajustage de la crémonne, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions	2,00	51,35	102,70	10,27	112,97
Total H.T.					159,19
Total TVA					15,92
Total TTC					175,11

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par CHAMBLAS DOMINIQUE le 13/10/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Sandrine GUILLET

Directrice Adjointe en charge de la proximité et des territoires
Direction Gestion Immobilière

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **2 Avenue du Souvenir 69440 MORNANT**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **13/10/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1031358